

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

VOL. 4.

FEVRIER 1895.

No. 2.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

602 au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Vue de Béhanic.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—Il y a plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire, Cap de la Magdeleine, Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T. S. ROSAIRE



VUE DE BETHANIE

LÉGENDE

Le Bourg de Béthanie, situé à environ 15 stades (une petite lieue) à l'Est de Jérusalem, est réduit aujourd'hui à un misérable village de 300 habitants, à peine, et tout musulmans.

TOMBEAU DE LAZARE.—On y descend par un escalier qui fut construit, il y a près de *sic cents* ans, par les Franciscains de Terre-Sainte, lorsque les Musulmans élevèrent une Mosquée sur l'entrée primitive, afin d'empêcher les Chrétiens d'aller visiter ce saint Lieu. Après avoir descendu avec beaucoup de difficulté, 24 marches toutes usées, on arrive dans l'antichambre du vénérable Tombeau. C'est dans cette chambre longue d'environ 10 pieds sur autant de large que se trouvait le divin Sauveur lorsqu'il commanda d'ôter la pierre et qu'il cria d'une voix forte *Lazare, veni foras*. De là, on descend par trois marches dans la *Chambre Sépulcrale*. Elle a les mêmes dimensions que la première, et la voûte en est légèrement ogivale. Autrefois, le Tombeau de Lazare était entièrement creusé dans la pierre ; mais cette pierre, qui s'est décomposée avec le temps, ne pouvant plus offrir une assez grande résistance, les Croisés, afin de pouvoir asseoir une église au-dessus, ont été obligés de soutenir la masse par une forte maçonnerie ; c'est ce qui explique la voûte qu'on voit encore.—(*Guide Indic.*)

--La Gravure montre les grandes ruines d'un ancien tour. C'est la tour qui fortifiait autrefois le convent des Bénédictines, bâtie là par la reine Melissende, femme de Fulques d'Anjou.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1895.

I

La Vierge Marie. Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

Sur le Rosaire de Marie

(Suite)

La prière vocale, qui est en parfait accord avec les mystères, agit dans le même sens. On commence d'abord, comme il convient, par l'oraison dominicale adressée au Père céleste ; après l'avoir invoqué par les plus nobles demandes, du trône de sa majesté la voix suppliante se tourne vers Marie, conformément à cette loi de la miséricorde et de la grâce dont nous avons parlé et que saint Bernardin de Sienna a formulée en ces termes : *Toute grâce qui est communiquée en ce monde arrive par trois degrés. Car, de Dieu dans le Christ, du Christ dans la Vierge et de la Vierge en nous, elle est très régulièrement dispensée* (1). Parmi ces degrés, qui sont de diverse

(1) Serm. VI in festis B. M. V. de Annune. a. 1., C. 2.

nature, nous nous arrêtons plus volontiers en quelque sorte et plus longuement au dernier en vertu de la composition du Rosaire, la salutation angélique se récitant par dizaines, comme dans le but de monter avec plus de confiance aux autres degrés, c'est-à-dire par le Christ à Dieu le Père.

Nous répétons tant de fois la même salutation à Marie, afin que notre prière faible et imparfaite soit soutenue par la confiance nécessaire, suppliant la Vierge d'implorer pour nous, comme en notre nom, le Seigneur. Nos accents auront auprès de lui beaucoup de faveur et de puissance, s'ils sont appuyés par les prières de la Vierge, à laquelle il adresse lui-même cette tendre invitation : *que ta voix résonne à mon oreille, car ta voix est douce* (1). C'est pourquoi nous rappelons tant de fois les titres glorieux qu'elle a à être exaucée. En elle nous situons celle qui a trouvé grâce auprès de Dieu, et particulièrement celle qui a été par lui comblée de grâces, de façon que la surabondance en décollât sur tous ; celle à qui le Seigneur est attaché par l'union la plus complète qu'il fût possible ; celle *bénie entre toutes les femmes* qui seule enleva l'anathème et porta la *bénédictio* (2) le fruit bienheureux de ses entrailles, dans lequel *toutes les nations* seront bénies ; nous l'invoquons, enfin, comme *Mère de Dieu* ; de cette sublime dignité, que n'obtiendra-t-elle pas pour nous *pécheurs*, que ne pouvons-nous pas espérer pendant toute notre vie et à l'heure suprême de l'agonie ?

(1) Cant. II, 14.

(2) S. Thom. Op. VIII super. Salut. Angel., numéro 8.

Il est impossible que celui qui se sera appliqué avec foi à la récitation de ces prières et à la méditation de ces mystères, ne soit pas frappé d'admiration touchant les desseins de Dieu réalisés en la sainte Vierge pour le salut commun des nations ; et il s'en pressera de se jeter avec confiance sous sa protection et dans ses bras, en redisant cette invocation de saint Bernard : "Soyez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, que l'on n'a jamais ouï dire que celui qui a eu recours à votre protection, imploré votre assistance, sollicité votre faveur, ait été abandonné."

La vertu que possède le Rosaire pour inspirer, à ceux qui prient, la confiance d'être exaucés, il l'a également pour éveiller la miséricorde de la sainte Vierge à notre égard. Il est facile de comprendre combien il lui plaît de nous voir et de nous entendre, pendant que, selon le rite, nous tressons en couronne les plus nobles prières et les plus belles louanges. En priant ainsi, nous souhaitons et nous rendons à Dieu la gloire qui lui est due ; nous cherchons uniquement l'accomplissement de sa volonté ; nous célébrons sa bonté et sa munificence, lui donnant le nom de Père, et, dans notre indignité, sollicitant les dons les plus précieux : tout cela est merveilleusement agréable à Marie, et vraiment dans notre piété elle *glorifie le Seigneur*. Car, nous adressons à Dieu une prière digne de lui, en lui adressant l'oraison dominicale.

Aux demandes si belles en elles-mêmes, et par leur expression, si conformes à la foi chrétienne, à l'espérance et à la charité, que nous faisons dans

cette prière, se joint, pour les appuyer, un titre qui plaît, entre tous, à la Vierge. En effet, à notre voix paraît s'unir la voix même de Jésus son Fils, qui est le propre auteur de cette formule de prière, dont il nous a donné les termes et qu'il nous a prescrit d'employer : *Vous priez donc ainsi* (1). Lors donc que nous observons ce commandement en récitant le Rosaire, la Vierge est plus disposée, n'en doutons pas, à exercer à notre égard son office p'cin de sollicitude et de tendresse ; accueillant d'un visage favorable cette guirlande mystique de prières, elle nous récompensera par une large abondance de dons.

Une raison sérieuse de compter plus fermement encore sur sa très généreuse bonté se trouve dans la nature même du Rosaire, qui est très apte à faire bien prier. Des distractions nombreuses et variées, qui proviennent de la fragilité humaine, ont coutume de détourner de Dieu celui qui prie et de tromper ses bons propos ; mais quiconque y réfléchira, comprendra aussitôt combien le Rosaire a d'efficacité soit pour fixer la pensée et secouer l'indolence de l'âme, soit pour exciter le salutaire regret des fautes et élever l'esprit vers les choses du ciel.

En effet, le Rosaire se compose, comme l'on sait, de deux parties à la fois distinctes et unies : la méditation des mystères et la prière vocale. Or, ce mode de prière exige une certaine attention spéciale de l'homme ; car il requiert, non pas seulement qu'il dirige d'une façon quelconque son esprit vers Dieu, mais qu'il soit plongé de telle sorte dans la méditation

(1) Matth. VI, 9.

de ce qu'il contemple qu'il y puise les éléments d'une vie meilleure, et les aliments de toute piété. Ce qu'il contemple est, en effet, ce qui existe de plus grand et de plus admirable, car ce sont les mystères fondamentaux du christianisme, par la lumière et la vertu desquels la vérité, la justice et la paix ont été établis sur la terre un nouvel ordre de choses et donné les fruits les plus heureux.

Au même effet concourt aussi la manière dont ces mystères si profonds sont présentés à ceux qui récitent le Rosaire, car ils le sont de façon à être parfaitement à la portée même des esprits sans instruction. Ce ne sont pas des dogmes de foi, des principes doctrinaux que le Rosaire propose à méditer, mais plutôt des faits à contempler de ses yeux et à se remémorer, et ces faits présentés dans leurs circonstances de lieux, de temps et de personnes s'impriment d'autant mieux dans l'âme et l'émeuvent plus utilement. Lorsque, dès l'enfance, l'âme s'en est pénétrée et imprégnée, il suffit de l'énonciation de ces mystères pour que celui qui a du zèle pour la prière, puisse sans aucun effort d'imagination, par un mouvement naturel de pensée et de sentiment, les parcourir et les recevoir abondamment, par la faveur de Marie, la rosée de la grâce céleste.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

LA NAISSANCE DE JÉSUS.

Le troisième mystère du T. S. Rosaire.

LES QUATRE JOIES DE MARIE, A LA NAISSANCE DE JÉSUS.

Dès que l'Enfant fut né, Marie le regarda, et en même temps l'adora au nom du monde entier, se prosternant et s'anéantissant en elle-même avec une foi, un respect, une humilité, un amour et toutes sortes de sentiments exquis et saints qui échappent à nos conceptions. Ce que les neuf chœurs des Anges rendent d'honneur à Dieu depuis leur entrée dans la gloire, n'a point, à beaucoup près, la valeur de ce premier hommage que Marie rendit à Jésus. Mais cet hommage, nous l'avons dit, donnait à Dieu trop de joie, sans parler de celle qu'en ressentit sa sainte humanité, pour que Marie ne fût point, elle aussi, comblée de joie divine. Tout était simple et un dans son âme ; on peut donc dire que sa joie fut unique ; elle fut multiple néanmoins dans ses raisons et dans ses causes.

Sous cet aspect, la première des joies de cette Vierge Mère fut la gloire donnée par son Enfant à Dieu Créateur et Seigneur de toutes choses. La seconde vint de ce qu'elle-même voyait Dieu dans la chair. La troisième naissait de l'évidence que ce Dieu incarné était son Fils, ce qui constituait entre elle et lui des liens vivants, sacrés, indissolubles, des liens sans égal et sans prix. La quatrième enfin

avait sa source dans cet indubitable fait qu'elle tenait dans ses mains la solde du rachat du monde, le principe de notre justification, la substance de notre salut.

Première Joie de Marie, dans la Naissance de Jésus.—La première joie de la sainte Vierge fut donc de voir, dans une lumière infaillible et sans ombre, que maintenant Dieu avait sa gloire.—Que Dieu soit “ adoré en esprit et en vérité ” ; que son nom soit sanctifié, béni, invoqué par les hommes ; qu’il règne sur des sujets épris de sa beauté, acclamant tous ses droits, fiers et heureux de vivre sous son sceptre ; qu’ainsi sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel ; qu’on l’aime enfin, et du seul amour qui lui convienne, c’est-à-dire d’un amour unique et suprême, répondant à ses amabilités infinies et comprenant tous les amours possibles, c’est là la gloire de Dieu. Cette gloire est sans doute relative, accidentelle, extérieure, mais elle est très réelle ; elle est en outre très nécessaire et nécessairement voulue de lui dès qu’il y a des créatures. Il n’y en a d’ailleurs pas d’autre qu’elles lui puissent donner, puisque sa gloire au fond, c’est son propre état, sa nature et son être.

Cette gloire extérieure de Dieu est, quant à nous, la substance même de l’ordre, la raison de notre existence, la première des obligations où la vie nous engage, la lumière supérieure qui doit régler nos sentiments et nos conduites, la fin où tout en nous doit tendre. La voir procurer et y contribuer, pour la part qui nous est possible, devrait être notre

principale ambition, le plus ardent de nos désirs, l'occupation de toutes nos heures. Ce fut la passion des Saints et la passion qui les fit saints. Devinez si ce fut celle de la très sainte Vierge. La science ou plutôt la vue que le Saint-Esprit lui donnait de l'excellence de Dieu et de son incompréhensible amour pour nous, était la source et l'aliment du besoin qu'elle avait de le voir glorifié..... Or, dès que Jésus était né, Dieu avait toute la gloire extérieure que lui peut rendre une Création quelconque. Non seulement l'Enfant que Marie contemplait, restituait à Dieu dès maintenant celle que le péché des hommes et même des anges lui avait comme soustraite ; mais il lui en donnait plus qu'il n'en aurait jamais reçu des uns et des autres, s'ils étaient demeurés fidèles. Il lui en donnait infiniment plus que ceux des anges qui n'avaient point péché, et que tous les justes et les saints qui, depuis Adam pénitent, se sont succédés ou se succéderont sur la terre. Il lui en donnait dès lors plus que l'Eglise entière, soit la militante, soit la souffrante pendant leur longue durée, et la triomphante par delà tous les siècles. Ce n'est pas tout. Jésus donnait à Dieu plus de gloire qu'elle-même, Marie, son unique, sa reine, son épouse et sa Mère n'était capable de lui en donner, encore que sa capacité en ceci fût immense.

Et non seulement la gloire que l'Enfant rendait à Dieu dépassait en étendue et en intensité celle qui lui venait de toutes les créatures ensemble, mais elle lui était de tout point supérieure. Elle était d'une nature à part, elle défiait toute estimation ; elle était

transcendante, purement sublime, absolument pleine, aussi équivalente à Dieu enfin qu'une gloire extérieure le peut être. Elle embrassait l'être divin et le pénétrait de toutes parts.

Le droit de Dieu à la gloire est un abîme ; la gloire que Jésus rend à Dieu en était un aussi, et qui se versant tout entier dans l'autre, l'emplissait jusqu'à le combler.

Comprenez, en effet, que la glorification de Dieu par cet Enfant, né depuis une seconde, était déjà parfaite en sa substance, encore qu'elle dût s'épanouir au dehors dans toute la vie terrestre de Jésus et se consommer par sa mort. Quels qu'en fussent les progrès apparents, ce n'était jamais que la manifestation d'une chose faite. Tout était donné dès le début, et de telle sorte que, en réalité, Dieu ne pouvait plus rien recevoir. Entre Jésus le glorificateur et Dieu le glorifié tout atteignait sa fin du premier coup. L'immensité, l'immutabilité et l'éternité divines mettaient leur scéau sur ce rapport et, pour ainsi parler, y écoulaient leur vertu. La glorification de la sainte Trinité par le Christ ne pouvait pas plus se modifier que ne pouvait cesser dans le Christ l'union de ses deux natures, racine de sa vie et de ses œuvres. Et ce que nous disons des épanouissements ou manifestations de ce mystère de gloire dans la vie temporelle de Jésus, entendez-le pareillement de cette autre efflorescence ou irradiation qui est sa vie dans l'Eglise, son corps mystique.

Cette connaissance et ce spectacle produisaient en Marie une joie sans nom et sans bornes. Elle en avait

plus de joie que de toutes ses grâces personnelles, y compris son immaculée Conception et sa maternité divine. Elle en était plus heureuse que du salut du genre humain et de tout le bien que, dans la nature, dans la grâce et même dans la gloire, Dieu avait daigné faire aux anges. Cette joie était comme la splendeur, la flamme, la paix, le triomphe et la jubilation de son amour à elle : amour pur, amour ardent et qui dominait tout en son âme. Cette joie affectait, remplissait, inondait ce qu'il y avait en elle de plus élevé et de plus profond. Elle était le centre et le sommet de sa joie ; enfin, dans tous les sens où cela se peut dire d'une créature, c'était une joie divine.

III

Reliques Insignes

Le Saint-Suaire—Les autres Saints Suaires

LE SAINT SUAIRE DE BESANÇON

Le saint Suaire de Besançon est un des linges qui recouvraient le corps du Sauveur, au-dessous des bandelettes.

“ Un inventaire des saintes Reliques de Besançon, en 1353, fait mention, dit M. Rohault de Fleury, d'un saint Suaire dont il n'était pas question dans un précédent inventaire de 1051. C'est donc dans cet intervalle, c'est-à-dire vers le XIII^e siècle, qu'il a été apporté dans cette ville.....

Son Eminence, le Cardinal Mathieu, Archevêque de Besançon, auquel j'ai pris la liberté de m'adresser

a eu la bonté de me répondre, et prouve, par les détails dans lesquels il a bien voulu entrer, sa foi dans l'authenticité de cette Relique. Malheureusement l'église de Besançon a perdu pendant la Révolution les insignes Reliques de la Passion de Notre-Seigneur qu'elle possédait. Elles ont toutes été prises, brûlées ou dispersées. Quant au SAINT SUAIRE, il ne fut pas brûlé, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps. Très désireux de le retrouver, Monseigneur a fait pour ce la toutes les recherches les plus minutieuses.

Les archives de la préfecture du Doubs conservent la lettre d'envoi à Paris, et l'original de l'accusé de réception. A la Convention le rapport fut fait, selon l'esprit du temps, par le député Vau, de la Côte-d'O; qui déposa la Relique sur le bureau; il n'est pas dit ensuite dans la séance ce qu'on en fit..."

Voici la réponse de l'éminent et pieux Cardinal à l'Auteur du précieux Ouvrage sur les *Instrumente de la Passion* :

"Je vous suis extrêmement reconnaissant des documents très intéressants et très précis que vous avez bien voulu me transmettre sur la Croix et la Couronne d'Epines de Notre-Seigneur.....

Je vous envoie quelques documents sur le *Saint-Suaire* et sur les Reliques de la Vraie Croix et de la sainte Couronne d'Epines de l'église de Besançon. J'y joins l'extrait latin de l'exposé que j'ai fait à Rome des affaires de notre *Saint-Suaire*, afin d'en obtenir l'Office Propre, ce qui m'a été accordé. Vous remarquerez que, dans cet extrait, j'annonce les recherches commencées par moi pour retrouver le

Saint-Suaire, comme en cours d'exécution. J'écrivais cela en 1862. Depuis, les recherches ont été achevées et n'ont rien amené. On a visité à fond plus de quatre mille cartons des archives de l'Empire pour tout le temps de la Révolution, et on n'a rien trouvé. J'ai voulu faire des recherches aux bibliothèques de la ville et de l'intérieur, et on m'a répondu qu'il n'y avait rien là. Seulement je pense que s'il y avait une bibliothèque au Corps Législatif qui remonte au temps de la Convention, on pourrait peut-être trouver dans ce dépôt le Saint-Suaire, puisqu'il ne fut rien décidé sur cette Relique, lors du rapport fait à la Convention, et qu'il serait possible qu'on l'eût laissée dans le dossier. Je vous serais reconnaissant de vouloir en informer et de me dire le résultat de vos investigations (1).

Je vous envoie quelques représentations antiques du Saint-Suaire qui avaient beaucoup de cours il y a avant la Révolution.

Veuillez....."

Notices historiques sur le saint Suaire que l'on vénère à Besançon.....

Lorsque le corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ fut détaché de la Croix, on l'enveloppa de plusieurs linges, et Joseph d'Arimathie l'ensevelit dans un linceul tout neuf, avant de le déposer dans le Sépulcre. Le jour de la Résurrection, quand saint Pierre se rendit au tombeau du Sauveur, il vit les linges à terre ; mais le Suaire qui avait couvert

(1) On n'a rien trouvé dans cette bibliothèque.

tête de Jésus était séparé des linceuls, et plié en un autre lieu.

Suivant quelques-uns de nos historiens, cette précieuse Relique fut apportée à Besançon dans le Ve siècle, lorsque l'empereur Théodore envoya le bras de saint Etienne à l'évêque Célidoine, mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve, et a été rejetée par nos meilleurs critiques. Danod pense que le Saint-Suaire fut apporté d'Orient à Besançon après la prise de Constantinople, en 1204. En effet, plusieurs Seigneurs du Comté de Bourgogne prirent part à cette expédition, et l'on sait qu'une des plus douces récompenses de leurs exploits était de pouvoir rapporter quelques Reliques insignes dans leur pays, où elles étaient un monument perpétuel de leur piété et de leur courage. Othon de la Roche était un de ces guerriers illustres ; et les princes croisés, pour récompenser sa valeur, lui laissèrent, disent les chroniques, une des plus belles Reliques qui fût à Constantinople. Othon l'envoya à son père, Ponce de la Roche, Seigneur de Saint-Hippolyte, qui la donna en 1206 à Amédée de Tramelay, archevêque de Besançon.

Les chroniques anciennes ne disent pas ce qu'était cette Relique si précieuse. Mais Danod pense que c'était un des Suares de Jésus-Christ, c'est-à-dire une de ces images sacrées et adorables du divin Rédempteur, qu'on révérait à Constantinople, où elles avaient été autrefois réunies dans une église par les soins de l'empereur Constantin. On les appelait *acheiropoïètes*, parce qu'on ne les croyait pas faites de main d'homme. Quoi qu'il en soit, c'est seulement depuis cette époque,

c'est-à-dire depuis les premières années du XIII^e siècle, que cette Relique est mentionnée dans les monuments de cette Province.

Le Saint-Suaire de Besançon était composé de deux toiles cousues fort délicatement. Les auteurs qui l'ont vu et touché nous disent qu'il était fait de lin terrestre, commun et doux, comme celui d'Égypte, et ouvré comme le petit Venise, mais d'un ouvrage si ancien, qu'il était inconnu et inusité depuis longtemps. Il avait huit pieds de long et quatre de large. Et le corps de Jésus-Christ, dit Dunod, y était peint d'un jaune pâle, également imprimé des deux côtés, sans aucune différence sensible, ayant les deux mains croisées l'une sur l'autre de manière qu'on voyait distinctement les plaies de chaque main, ainsi que celle du côté. La tête du Christ portait la barbe et les cheveux longs ; et l'empreinte du corps, depuis les talons au sommet de la tête, était en tout de cinq pieds géométriques et neuf pouces.

Le Saint-Suaire, enveloppé d'un satin cramoisi, était disposé dans un petit coffre de vermeil, orné de pierreries. Ce coffre, placé dans une cassette de bois garnie d'une étouffe précieuse, était fermé par cinq serrures différentes, dont les clefs étaient entre les mains de cinq chanoines. La toile du Saint-Suaire, quoique extrêmement fine et plusieurs fois repliée, était parfaitement conservée et sans aucune déchirure.

IV

FAVEURS OBTENUES.

Pèlerinages organisés et Pèlerins isolés.—Le nombre des pèlerinages organisés qui se sont rendus en l'année 1894 au Sanctuaire du Très-Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine, a été de *Trente-quatre*; et le nombre des Pèlerins, y compris les Pèlerins isolés, varie entre *vingt-sept* et *vingt-huit* mille !

LA RÉDACTION.

Fall-River, 13 novembre 1894.

Monsieur le Gérant,

Soyez assez bon de publier dans les Annales les trois guérisons successives que j'ai obtenues par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire.

1. Je souffrais d'une grande faiblesse de sang : je fis une Neuvaine de neuf Chapelets du Rosaire, de neuf Chapelets du Sacré-Cœur, avec quinze Chemins de Croix, en l'honneur des 15 Mystères du Rosaire, et j'obtins ma guérison.

2. Je souffrais de la dispepsie : je fis usage de *Roses Bénites*, avec les mêmes prières que précédemment, et je fus exaucée.

3. La troisième infirmité était une inflammation intérieure, dangereuse et grave : je fus guérie, comme la deuxième fois. Mille actions de grâces à notre bonne Mère du Ciel, car je lui dois la vie !

Dame WILFRID MOREL.

FALL-RIVER.—Le petit enfant de Madame Richard, nommé Arthur, a été guéri d'un mal de genoux, par l'usage des *Roses Bénites*.—TROIS-RIVIÈRES : Ma

petite fille, âgée de 15 mois, avait mal aux yeux, au point qu'elle ne pouvait plus supporter la lumière du jour. Je fis usage de *Roses Bénites*, en invoquant N.-D.-du Rosaire, et mon enfant est guérie : Dame E. DUCHAINE.—TROIS-RIVIÈRES : Le petit Narcisse Caussette, âgé de 8 ans et demi, a été guéri d'un grand mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites*, après trois jours, et la promesse d'un Pèlerinage au Cap.—Odilon Girard, guéri d'un effort, aussi par l'usage des *Roses Bénites*.—STE-JUSTINE : Notre enfant, âgé de 11 ans, souffrait depuis quelque temps d'un érysipèle. Nous nous servîmes, avec confiance, de l'eau des *Roses Bénites* : les douleurs cessèrent immédiatement, et au bout de quelques jours, l'enfant était complètement guéri : Gloire et reconnaissance à N.-D. du saint Rosaire ! —CHS. M.

Les guérisons suivantes ont été obtenues par l'invocation de N.-D. du T.-S. Rosaire.—LOUISEVILLE : Guérison d'une double inflammation de cerveau, par l'usage de l'huile qui a brûlé devant la Statue de N.-D. du Rosaire.—STE-CROIX : Un petit enfant de 3 ans, guéri complètement du *riphe* : Dame C.—MONTREAL : Une Dame qui tombait d'épilepsie, guérie complètement depuis son dernier Pèlerinage au Cap : Dame G. A.—TROIS-RIVIÈRES : Mlle Louise Viviers, guéri d'un grand mal de gorge, après deux Pèlerinages à pied, au Cap de la Madeleine.—TROIS-RIVIÈRES : Ma sœur souffrait depuis deux ans d'un mal de côté qui l'empêchait de travailler. Toute la famille commença une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, et, à la fin de la Neuvaine, ma sœur était

guérie ! H. R.—VICTORIAVILLE : Depuis deux ans, je souffrais d'un bourdonnement dans les oreilles qui ne me quittait plus : j'étais devenue presque entièrement sourde : je promis un Pèlerinage au Cap, que j'ai fait en octobre dernier, et je suis complètement guérie.

Dame J. A.—NICOLET : Un abonné guéri d'une inflammation de poumons, par l'intercession de N.-D. du Rosaire.—WATERBURY : Mon mari était sans travail, depuis plusieurs mois : nous avons plusieurs enfants en bas âge : j'étais dans la désolation. La Reine du T. S. Rosaire eut compassion de nous. Je commençai une Neuvaine en son honneur, en octobre, mois qui lui est spécialement consacré ; ma Neuvaine n'était pas encore achevée et mon mari avait un bon emploi. Reconnaissance à cette bonne Mère !—C. L. C.

—QUÉBEC : Je reconnais avoir été guéri d'une maladie d'yeux dont je souffrais depuis trois mois et qui me rendait incapable de tout travail. Ma famille et moi, nous fîmes une Neuvaine à N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication dans les Annales. Depuis ce temps, je n'ai ressenti aucun mal et *je vois très bien*. Amour et Reconnaissance à Notre-Dame du Saint-Rosaire.—G. L. P. B.

Eastman, 7 décembre 1894.

Au Gérant des "Annales."

Révérénd Messire,

Un de mes Paroissiens me prie de vouloir vous faire parvenir ce qui suit : A la suite d'un accident assez grave, ce bon Paroissien souffrait beaucoup de douleurs internes. Etant menacé de perdre son

automne, et craignant que la maladie ne fît des progrès redoutables, il promit de faire publier dans vos Annales sa guérison si Notre-Dame du Saint-Rosaire voulait la lui accorder. Sa confiance filiale en Marie fut aussitôt récompensée : les douleurs cessèrent, toutes traces de maladie disparurent, et il put vaquer de suite à ses occupations journalières.

C'est un bonheur pour moi de vous transmettre l'expression de reconnaissance de ce protégé de Notre Céleste Mère, et j'unis ma voix à la sienne pour répéter mille et mille fois : Merci, ma Mère, Merci !

Tout à vous :

P. F. GÉLINAS, Curé.

VICTORHAVILLE. — Je me cassai la cavité de l'épaule droite, et les médecins ne m'étant d'aucune utilité, je promis à N.-D. du T. S. Rosaire que si Elle me guérissait, je ferais un Pèlerinage à son vénéré Sanctuaire.....Trois jours après, je me trouvais parfaitement guérie et sans aucune difformité : UNE ABONNÉE.

Actions de grâces, pour de nombreuses faveurs spirituelles et temporelles, obtenues et non *spécifiques*, par la puissante Intercession de la Reine du Très Saint Rosaire !

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

— EDITEUR —

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPECIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.